REVUE DE PRESSE ACADÉMIQUE

Du 22 avril au 17 mai 2024

RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les médias locaux

TV & RADIOS

mayotte 1

KWEZI

PRESSE ECRITE

JDM

FLASH INFOS MAYOTTE

FRANCE MAYOTTE MATIN

MAGAZINES

Mayotte HEBDO

RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bonne lecture !

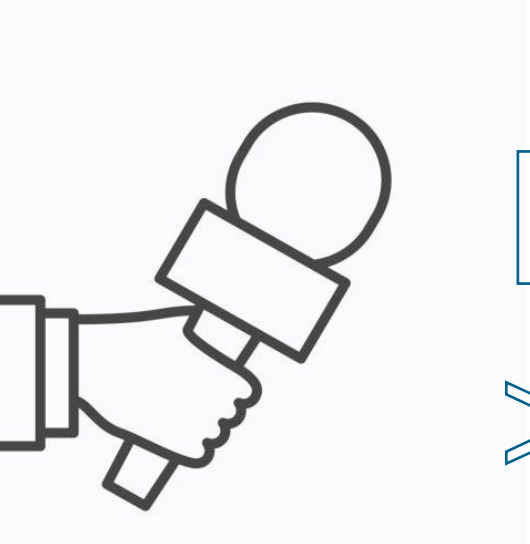

ITW
>TV-RADIO

mayotte 1

JT de 19h du 13/05/2024

> ITW de rentrée du recteur

Cliquer sur l'image >

KWEZI

Temps de parole du 13/05/2024

> ITW de rentrée du recteur

Cliquer sur l'image >

PRESSE ÉCRITE

ÉDUCATION

HOMEK FAIT VENIR L'ART AUX COLLÉGIENS DE M'GOMBANI

Des collégiens de M'gombani ont décoré les murs de leur établissement avec l'artiste Homek

Ces deux dernières semaines, les murs du collège de M'gombani, à Mamoudzou, se sont remplis de formes abstraites tracées au pinceau. Un coup de l'artiste Homek, venu depuis l'Hexagone jusqu'à Mamoudzou pour initier les collégiens au street-art.

À défaut de pouvoir emmener les élèves au musée, Charlotte Trimaille a fait venir directement et l'œuvre, et l'artiste, au collège de M'gombani (Mamoudzou), où elle enseigne l'art plastique. *" Fréquenter des œuvres et des artistes fait partie des piliers de l'éducation artistique et culturelle. À Mayotte, c'est compliqué. On ne peut pas organiser une sortie dans un musée d'art, car ça voudrait dire prendre des billets d'avion pour l'ensemble des élèves. Alors que faire venir l'artiste aux élèves, c'est possible "*, explique la professeure. La preuve en est : le graffeur normand Homek est venu filer un coup de pinceau à ceux de l'établissement mahorais. *" Je suis ici pour faire découvrir l'art urbain et ma démarche artistique aux élèves. J'adore voyager et partager ce que je sais faire avec les gens du monde entier. Et je ne regrette pas, les jeunes qui participent sont adorables "*, décrit Renaud Reine, de son vrai nom, qui a pu fouler le sol mahorais grâce à la part collective du Pass Culture.

Depuis le mercredi 10 avril, des fresques abstraites poussent sur les parois du collège entre 7h et 12h, grâce au travail appliqué d'Homek et des six élèves qu'il supervise. Ce vendredi 12 avril, c'est un des escaliers extérieurs qui prend des couleurs. *" On a fini le remplissage et là on s'attaque aux motifs "*, annonce le street-artist, qui va et vient entre la fresque et un repère placé à plusieurs mètres, pour s'assurer que l'anamorphose prenne vie. Cet effet pictural consiste à représenter une forme qui n'est visible que d'un seul point de vue. Là, au repère, les courbes peintes sur les différentes parois de l'escalier s'alignent.

Un style graphique rare à Mayotte, qu'Homek

Les outils qu'ils utilisent ont été faits sur mesure pour être adaptés aux motifs.

Marie s'applique pour dessiner son motif au pinceau.

Homek guide consciencieusement chaque apprenti.

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 – Édition Somapresse – N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

a voulu développer le temps de son séjour en dehors de l'enceinte du collège, directement dans la rue, en collaborant avec d'autres street-artists comme Papajan.

" L'OCCASION DE SE RÉVÉLER AUTREMENT "

" Le groupe d'élèves présents a travaillé avec l'artiste depuis le début. Ils voient comment on part d'un projet sur Procreate (application d'édition graphique, N.D.L.R) pour arriver à une fresque qui existe réellement ", détaille Charlotte Trimaille, qui se félicite de l'intérêt pédagogique du projet. Et elle n'est pas la seule. La principale du collège, Johanne Thefaine, salue également la portée de cet atelier qui s'étale sur plusieurs demi-journées : *" C'est bien d'ouvrir le collège sur l'extérieur et les pratiques culturelles. C'est l'occasion pour les élèves de se révéler autrement que sur l'apprentissage classique, d'exprimer leur créativité et qui ils sont "*.

Les 4e et 3e qui peignent la fresque ne dissimulent pas leur enthousiasme. *" Ça donne de la vie au collège. Là, comme ça, c'est beau, on voit bien la fresque, c'est de l'art ! On est fiers de nous "*, se félicite un des élèves après avoir passé des coups de rouleau toute la matinée sur les murs. *" Et moi je suis fier d'eux "*, commente Homek, en l'entendant. Ce dernier, présent deux semaines sur le territoire, a également animé des ateliers de rencontre pour parler de son métier à différentes classes ou encore d'autres pour apprendre aux élèves à fabriquer des outils originaux pour pouvoir peindre. Car l'artiste aime fabriquer ses propres outils, adaptés aux motifs : des pinceaux accolés les uns aux autres pour en former un plus large, ou encore un autre au manche rallongé grâce à une tige en carton.

Homek a été particulièrement surpris par l'investissement des adolescents. *" Certains restaient après le temps prévu pour m'aider à faire des peintures en plus, alors qu'ils auraient pu partir jouer le mercredi après-midi "*, souligne-t-il. À la fin, ce sont différentes œuvres qui se cachent plus ou moins discrètement dans les recoins du collège, comme des surprises laissées par l'artiste et son groupe d'apprentis à l'ensemble des élèves.

Une collaboration réussie et qui pourrait s'installer dans la durée. En effet, Homek compte bien revenir sur le sol mahorais l'année prochaine pour développer d'autres projets.

Marine Gachet

L'œuvre qui décore l'escalier est en anamorphose, c'est-à-dire que les formes s'alignent depuis un certain point de vue

- Certains élèves sont restés en dehors du temps prévu pour faire d'autres œuvres avec l'artiste.

JE N'AVAIS JAMAIS FAIT DE PEINTURE, MAIS J'AIMERAIS CONTINUER "

Le vernissage de ces deux semaines de travail s'est tenu ce vendredi. Le personnel de l'établissement, ainsi que le recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, ou encore le délégué de région académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Aurélien Dupouey-Delezay, ont pu admirer les efforts accomplis par les élèves et Homek. Le recteur a adressé ses compliments aux adolescents, soulignant l'importance des projets culturels comme celui-ci, parfois délaissés au profit des savoirs fondamentaux, alors que la culture permet *" de trouver ses propres chemins d'expression "* face à l'attrait que l'homme peut avoir à suivre le groupe. *" Osez vous exprimer. Ce que vous avez réalisé est une manifestation de la confiance en soi, j'espère que vous allez continuer "*, adresse-t-il aux élèves.

Et c'est fort possible. Aina, une des artistes en herbe, s'est vêtue exprès d'une tenue colorée aux formes géométriques, pour être raccord avec son travail. *"J'ai voulu exprimer qu'il n'y a pas que les hommes qui peuvent faire de la peinture, mais aussi les femmes. Je n'avais jamais fait de peinture, mais j'aimerais continuer "*, déclare la collégienne en portant également la parole de ses deux amies, Naslati et Marie.

Marie, Aina, qui a voulu se fondre dans son œuvre, et Naslati veulent toutes les trois continuer la peinture.

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

ECHANGE CULTUREL ENTRE MAYOTTE ET L'ÎLE D'OLÉRON

L'association Hippocampe 976 organise, avec 17 jeunes de 7 à 13 ans de la commune d'Acoua, un échange culturel au village vacances La Martière à l'île d'Oléron en Charente Maritime, du 15 au 22 avril 2024. Ce projet, cofinancé par la DRAJES de Mayotte, a pour objectif de favoriser l'échange culturel à l'échelle nationale et de promouvoir la culture mahoraise à travers diverses animations.

Le public de cet échange sont les résidents des EHPAD de St Pierre et St Georges d'Oléron ainsi que les jeunes de la Maison de l'Enfance de St Pierre d'Oléron. L'association Hippocampe 976 présentera différentes activités comme une présentation de Mayotte, des ateliers maquillage au M'sindzano et au henné, des ateliers danse chigoma et m'biwi, ainsi qu'un atelier senteurs. Ce dernier se présentera sous la forme d'un atelier ludique permettant d'explorer, les yeux bandés, les senteurs caractéristiques de notre île comme le parfum de l'Ylang-ylang, de la vanille ou encore du combava.

ÉCONOMIE : FORUM DE L'EMPLOI SPORTIF : LE SPORT, UNE AUTRE RÉPONSE À LA VIOLENCE

Le forum de l'emploi sportif a porté une initiative lumineuse pour créer un espace de dialogue et améliorer la mise en œuvre des politiques sportives à Mayotte.

Au lycée des Lumières, de nombreuses personnalités étaient présentes ce vendredi, afin de promouvoir le développement des politiques publiques dans le sport, favoriser la formation et l'insertion des jeunes dans le secteur sportif à Mayotte.

À travers les discours et les échanges suscités, c'est tout un panel d'atouts à l'égard du sport qu'ont dressé les personnalités politiques, publiques, associatives, éducatives et économiques, comme une forme de réponse aux violences actuelles et à l'avenir d'une jeunesse, parfois « abandonnée ».

Le sport, un vecteur de valeurs

Dès l'ouverture de ce forum, l'adjoint au maire de Mamoudzou en charge de l'excellence sportive, Toiyifou Ridjali, a souligné l'importance du sport comme vecteur de valeurs : « **Le sport transcende les frontières, les cultures, les générations** (…) à travers les valeurs qu'il inculque, telles que le travail d'équipe, la discipline, le dépassement de soi, le respect de l'autre et la résilience. »

Pour le Préfet de Mayotte, François-Xavier Bieuville, le sport est également important en ce qu'il éduque aux règles du vivre-ensemble : « Le sport représente des enjeux importants. On le pratique en équipe, on donne des rôles, on apprécie le collectif (…) mais le sport obéit aussi à des règles. Ce respect est très important dans la pratique sportive, qu'elle soit individuelle ou collective. »

Le sport, une source d'épanouissement professionnel

Pour Habib Ben Chadouli, Président de l'association profession sport et loisirs (PSL), ce forum, organisé pour la deuxième fois après plus de sept ans, s'adressait surtout aux jeunes de Mayotte : « Les enjeux concernent aussi le chômage car la population de Mayotte est très jeune. Cette jeunesse est souvent abandonnée et en recherche d'emploi. **Les jeunes qui ont entre 16 et 34 ans, représentent 60% de la population qui n'a ni formation ni emploi**. »

Habib Ben Chadouli invite tous les jeunes à se rapprocher de l'association PSL pour trouver dans le sport, un chemin d'avenir

Pour impulser cette dynamique, Habib Ben Chadouli a plaidé pour une collaboration étroite entre les communes et les associations afin de mettre en œuvre des politiques sportives efficaces pour lutter contre le chômage des jeunes. À ce sujet, Zouhourya Mouayad Ben, 4ème vice-présidente du conseil départemental de Mayotte, en charge des sports, de la culture et de la jeunesse, a salué les **50 jeunes présents dans l'hémicycle engagés dans un service civique** et a affirmé que plusieurs projets étaient en cours pour développer les infrastructures sportives à Mayotte.

Mais alors que ce forum s'est tenu un jour où de nouvelles violences éclataient sur la commune de Koungou, les échanges ont convergé vers un même cap : celui du sport, comme échappatoire à la violence. En effet, le Recteur a rappelé que les valeurs attribuées au sport étaient liées aux époques et que le sport était un reflet de la société : « Ce qui se passent dans le sport, c'est ce qui se passe dans la société. »

Le sport, un révélateur des potentiels de chacun, en dehors de toute exigence scolaire

D'après le Recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, « ce n'est pas la performance sportive qui est intéressante mais l'attitude qu'on va adopter à la tâche (…) L'essentiel n'est pas toujours de savoir si un élève est bon dans un sport, **mais surtout de savoir s'il a le**

potentiel pour réussir (…) Est-ce qu'il est déterminé, est-ce qu'il est courageux… c'est ça le révélateur de potentialité, non pas la réussite mais l'attitude qu'il va adopter. »

Pour encourager des jeunes qui n'auraient pas ou peu de compétences ou pas suffisamment de bonnes notes, Habib Ben Chadouli a été formel : « N'importe quel jeune peut s'adresser à l'association PSL, peu importe ses compétences, peu importante le bilan qu'il fait de lui-même sur ses compétences, nous sommes-là pour l'intégrer dans un programme de formation. »

Pour lui, si « la violence n'a pas d'excuse », elle reflète surtout « un problème interne à la société car nous n'avons pas réussi, **nous n'avons pas trouvé les réponses aux problématiques que nous posent ces jeunes** (…) Le sport est une réponse, nous ne pouvons pas échouer, car nous en paierons tous le prix. »

Le sport, comme échappatoire aux violences

Les échanges lors des tables-rondes de ce forum ont révélé que le sport pouvait jouer un rôle crucial dans l'offre de perspectives à des jeunes en situation de vulnérabilité.

D'après Jacques Mikulovic, le sport peut constituer un gage solide de vivre-ensemble à condition qu'il soit encadré : « À travers le sport, la violence, même symbolique est maîtrisée et canalisée car elle obéit à des règles. » Mais si la pratique sportive veut être durable, voire professionnelle, elle doit « **s'inscrire dans un projet éducatif plus large**, tel qu'un projet de formation ou d'emploi » pour reprendre les mots du Recteur.

Jacques Mikulovic a décrit le sport, comme un révélateur des potentiels de chacun, en dehors de toute exigence scolaire.

La pratique sportive peut favoriser la création de liens entre les jeunes, même de différents villages et communautés. Aussi, le secteur sportif offre une variété d'emplois accessibles à ceux qui ont une passion pour le sport et une volonté d'apprendre. Pour reprendre l'expression de Toiyifou Ridjali, « nous devons encourager à **faire du sport un moteur de changement dans la société**. »

S'il apparaît essentiel que le sport soit encadré par des professionnels, il peut offrir des perspectives d'avenir positives, en éloignant des jeunes, même le temps d'un match, d'environnements difficiles. Ces aspects sont d'autant plus essentiels que sur ce petit département, une personne sur deux a moins de 18 ans.

Mathilde Hangard

Le CMPEA de Mtsapéré ouvre ses portes

SANTÉ : LE DIRECTEUR DU CHM PRÉVOIT LA CONSTRUCTION DE PLUSIEURS CMPEA POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Prévention

Hier, à Mtsapéré, le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents a ouvert ses portes. L'occasion de mettre en lumière l'importance que joue le rôle de ces structures dans la prise en charge des enfants qui souffrent de troubles du comportement afin de les aider à se soigner et à les accompagner dans la maladie

Ce lundi, le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) a ouvert ses portes toute la journée afin de faire découvrir l'organisation et les offres de soins de la structure. « Pour la première fois, les enfants et les adolescents sont réunis sur un même site. C'est le premier CMPEA de Mayotte. Nous sommes satisfaits, mais nous sommes dans un quartier qui est assez tendu et les locaux ne sont pas forcément parfaitement adaptés aux enfants à mobilité réduite. Nous sommes actuellement sur un projet transitoire. Nous devrions ensuite déménager dans un autre lieu et nous verrons ce que nous ferons de ces locaux ensuite », explique le Docteur Virginie Briard, pédopsychiatre. L'objectif pour le CHM, comme le précise Jean-Mathieu Defour, Directeur Général du CHM, est de construire une structure parfaitement adaptée aux enfants et aux adolescents, « Pour l'instant, ils sont ici, mais nous travaillons sur l'installation des divers CMP sur le territoire, car nous sommes actuellement en location. L'objectif est d'avoir nos propres locaux et surtout qu'ils soient situés aux endroits nécessaires ».

Les centres médico-psychologiques ont un rôle très important à Mayotte. « Nous avons suivi 650 enfants au cours de l'année 2023 et ce nombre est en augmentation », souligne le Docteur Virginie Briard. Au CMPEA, tous les enfants et les adolescents qui ont un trouble du développement, que ce soit intellectuel, moteur, affectif ou psychologique, sont pris en charge. « Il peut s'agir d'un enfant qui mange mal, qui dort mal, qui a des difficultés relationnelles ou comportementales. Dès qu'il y a une souffrance exprimée par un enfant ou un adolescent, ou dans les cas d'agression, de traumatismes psychiques, nos indications sont très larges. Une fois que l'enfant est ici, nous évaluons, posons un diagnostic, et nous déterminons s'il dépend de notre structure ou s'il doit être réorienté vers une autre structure où il sera pris en charge », précise le Docteur Virginie Briard. À travers la construction de centres médico-psychologiques, c'est la prise en charge globale de l'enfant et de l'adolescent qui est visée, avec la participation de différents services, comme l'Éducation Nationale, le médico-social et l'aide sociale à l'enfance, « parce que nous sommes très complémentaires avec d'autres structures », souligne le Docteur Virginie Briard.

Anthony Maltret

ÉDUCATION : LE COLLÈGE K2 ET LE LYCÉE DES LUMIÈRES EN FINALE D'UN CONCOURS SCIENTIFIQUE NATIONAL

Deux équipes du collège de Kawéni 2 et du Lycée des Lumières ont été sélectionnées pour participer à la finale nationale du 17ème Concours CGénial, qui aura lieu mercredi 15 mai 2024 à Paris.

Les projets des élèves du collège K2 et du Lycée des lumières ont retenu l'attention des jurys du concours scientifique national "CGénial"

Grâce au projet de l'équipe du collège Kawéni 2 intitulé « **Comment ne pas gaspiller l'eau à Mayotte ?** », et celui du Lycée des Lumières « **NaturaBêtes : Comment produire une alimentation saine et riche pour nos animaux ?** », ces équipes de ces deux établissements scolaires de Mayotte, participeront à la finale nationale du 17ème Concours CGénial, co-organisé par Sciences à l'École et la Fondation CGénial, qui se déroulera **mercredi 15 mai 2024** au musée de l'Air et de l'Espace à **Paris-Le Bourget.**

Les co-organisateurs du concours ont rappelé que « l'enseignement des sciences au travers de la réalisation de projets comme le valorise le Concours CGénial est rendu possible grâce au précieux engagement des enseignantes, enseignants et des cheffes et chefs d'établissement tout au long de l'année, et à l'aide apportée par les laboratoires de recherche et les entreprises implantés localement. »

Pour Frédéric Restagno, physicien français, chercheur au CNRS et Président du Comité scientifique du Concours CGénial, « il nous faut saluer l'enthousiasme de ces jeunes qui **tissent des partenariats avec des chercheurs et ingénieurs des entreprises de leur région**, et qui, au travers d'une réelle démarche scientifique souvent liée à des enjeux environnementaux, proposent des projets de grande qualité (…) La compétition est un excellent vecteur pour **apprendre autrement**, et ainsi stimuler le goût des élèves pour les sciences, les techniques et créer des vocations pour la recherche et l'industrie. »

La finale nationale du Concours CGénial

Ainsi, le 15 mai prochain, les 50 équipes finalistes, ayant porté 30 projets au niveau des collèges et 20 projets au niveau des lycées, auront à cœur de convaincre de la valeur de leur projet lors de trois passages devant jurys.

Les projets seront évalués selon des critères d'originalité, d'innovation, d'intérêt sociétal ou local, d'expérimentation, de démarche, de rigueur, de méthode ainsi que sur les présentations et partenariats réalisés. Les jurys seront composés de chercheurs, de membres de l'éducation nationale et d'industriels.

Après ces auditions, les lauréats recevront des prix qui seront remis par les entreprises partenaires du Concours CGénial. Les lauréats auront l'opportunité de visiter des sites industriels mais aussi de recherche et développement et ainsi d'avoir des échanges privilégiés avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens.

Aussi, deux équipes de deux lycées participeront en **septembre 2024** au prestigieux concours scientifique européen « **European Contest for Young Scientists** » (EUCYS). Pour ce faire, elles devront démontré leur capacité à présenter leur projet en anglais.

Fruit d'un partenariat entre le dispositif ministériel « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial, le Concours CGénial valorise l'enseignement des sciences, des technologies et du numérique au sein des collèges et des lycées. Ce concours permet aux jeunes, aidés de leurs enseignants, de présenter un projet didactique et innovant dans de nombreuses disciplines telles que la physique-chimie, les mathématiques, la technologie, les sciences de la vie et de la terre, l'écologie et le développement durable.

Bonne chance à nos deux équipes mahoraises !

Mathilde Hangard

ÉDUCATION : UN GUIDE PRATIQUE SUR L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE VOIT LE JOUR À MAYOTTE

A l'initiative du réseau périnatal de Mayotte et du rectorat, un « référentiel d'éducation à la vie affective et sexuelle » a été rédigé par un ensemble de partenaires concernés par le sujet. Il a été présenté ce mardi aux professionnels dans l'hémicycle du conseil départemental.

Une dizaine de représentants institutionnels étaient réunis ce mardi 23 avril dans l'hémicycle Younoussa Bamana du conseil départemental pour présenter le tout nouveau « référentiel d'éducation à la vie affective et sexuelle ». Rédigé en premier lieu à l'attention des professionnels des secteurs de l'éducation et de la santé, ce véritable « guide pratique » sur les questions affectives et sexuelles est également téléchargeable par le grand public en numérique en cliquant ICI et disponible en version papier dans les établissements scolaires, au centre de documentation du LPO de Dembeni (CDP) ou encore dans les centres de santé et les associations. D'une manière générale, il s'adresse à « toute personne devant accompagner un jeune dans sa vie affective et sexuelle ». S'il s'adresse en premier lieu aux professionnels ayant affaire à un public jeune, ce guide se veut inclusif, il aborde donc également la question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, quelque soit leur âge, et peut même être utile dans l'accompagnement des personnes âgées, selon Malika Bouty, la conseillère conjugale et familiale de la PMI.

Un grand nombre d'acteurs étaient présents ce mardi après-midi au conseil départemental pour présenter ce référentiel dont des professionnels de santé travaillant au rectorat, des représentants des PMI, le Dr Abass, médecin président du réseau périnatal de Mayotte, Mme Nassim Guy de l'ARS ou encore Taslima Soulaïmana, la déléguée régionale au droit des femmes. « Ce référentiel a pour nous deux rôles essentiels : s'assurer de répondre aux problématiques féminines telles que les grossesses précoces ou la question de l'IVG et de proposer des techniques aux parents pour aborder les questions de sexualité avec leurs enfants, ce qui n'est pas toujours simple », déclare cette dernière, tout en affirmant que « le temps des constats est terminé, il était temps désormais de proposer des solutions à ces problématiques ». Par ailleurs ce référentiel propose également des protocoles pour aborder sereinement des problématiques très taboues comme la question de la prostitution par exemple. Il s'agit donc d'un outil de formation avant toute chose, qui tente de trouver un équilibre entre traditions et modernité afin de correspondre le plus possible aux réalités de la société mahoraise actuelle.

Taslima Soulaïmana (à g), déléguée régionale aux droits des femmes et Mme Nassim Guy de l'ARS faisaient partie des personnes qui ont présenté ce référentiel

Accompagner les jeunes en respectant leurs valeurs personnelles et culturelles

Le référentiel se divise en trois grandes parties : les questions biologiques, les questions psycho-affectives et les questions socio-juridiques. « Car ce guide doit répondre à toutes les problématiques rencontrées par les personnes qu'on accompagne », précise Malika Bouty. Celle-ci explique également que, même si le référentiel contient des « fiches-outils » donnant des exemple

de situation, il est important de partir avant tout de la demande du patient afin que l'accompagnement ne soit pas trop généraliste et/ou stéréotypé. En revanche, tous les professionnels utilisant ce référentiel doivent signer une charte dans laquelle ils s'engagent à ne pas imposer leurs opinions personnels aux personnes accompagnées. « Il est très important de respecter les valeurs des personnes et de ne pas leur imposer les nôtres, particulièrement sur des questions concernant l'avortement par exemple. On peut être contre à titre personnel, mais accompagner néanmoins les personnes qui le souhaitent vers cette voie si c'est ce qu'elles désirent. Les professionnels n'ont pas à imposer leurs opinions personnelles aux patients. On se doit de respecter leur intégrité et leurs valeurs », détaille Malika Bouty, rejointe en cela par de nombreux autres professionnels. « Le référentiel contient des exemples de scénario possible, mais les patients apportent leurs propres expériences et c'est à partir de celles-ci que nous devons travailler », ajoute-elle.

Le Dr Abass, pédiatre et président du réseau Répéma

Ce nouvel outil inclusif deviendra sans doute au fil du temps un allié indispensable à l'accompagnement des jeunes dans l'épanouissement

Malika Bouty, conseillère conjugale et familiale au sein du réseau de PMI de l'île

de leur vie affective et sexuelle et peut également aider des personnes à d'autres stades de leur vie puisque la démarche de ce guide pratique se veut avant tout inclusive.

N.G.

KAMIL-EDDINE TANY ALI NOUVEAU MAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MAMOUDZOU

C'est de la graine de politiques qui vient d'être semée à Mamoudzou. Les jeunes prennent conscience de ce que signifie s'engager pour les autres.

La Ville de Mamoudzou a installé son nouveau conseil municipal des jeunes accompagné de Rabia Assan, adjointe au maire en charge de cette instance consultative, et de plusieurs élus.

Deux listes étaient présentées pour les postes de maire et d'adjoints, la première menée par Anya Ahmed Cassim et la seconde par Kamil-Eddine Tany Ali. A l'issue de leur profession de foi respective puis des votes, Kamil-Eddine Tany Ali a été élu nouveau maire du conseil municipal des jeunes, une seule voix les a séparés.

La Ville « remercie et félicite également le conseil municipal des jeunes sortant notamment Annaëlle Moussa, la maire jeune sortante, pour leur #engagementcitoyen et l'ensemble des projets qu'ils ont portés pendant ces deux dernières années. »

Le conseil municipal des jeunes issus des urnes de samedi à Mamoudzou

CAMPUS CONNECTÉ

"C'EST BIEN PLUS QU'UN SIMPLE LIEU D'APPRENTISSAGE À DISTANCE"

Au son du shigoma, la Cadema et son président Rachadi Saindou ont inauguré le campus connecté d'Hajangoua, ce mercredi matin.

La deuxième phase de travaux terminée, la Cadema (Communauté d'agglomération Dembéni-Mamoudzou) a pu inaugurer son campus connecté d'Hajangoua, ce mercredi matin. Le lieu accueillera davantage d'étudiants qui suivent des études à distance ou sur des plages de formation à partir de la rentrée prochaine.

QUEL EST LE BUT DE CE CAMPUS CONNECTÉ ?

"Un campus connecté à Hajangoua, qui l'eut cru? Avec des difficultés d'accès à internet que l'on a, parfois d'électricité ou d'eau, c'est rassurant de voir ça", s'exclame Jacques Mikulovic, lors de l'inauguration, ce mercredi matin. Le recteur de Mayotte, comme les autres invités, a eu le droit à une visite des locaux sentant encore la peinture. *" C'est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage à distance. C'est un message de soutien et d'encouragement où chaque étudiant est accompagné dans un développement personnel et professionnel "*, explique Rachadi Saindou, le président de la Cadema (Communauté d'agglomération de Dembéni-Mamoudzou). Du BTS aux masters, les étudiants accueillis peuvent y poursuivre leurs études grâce à des salles informatiques ou de formation. Un plus sur un territoire où l'offre limitée oblige souvent des étudiants à partir chaque année, rendant le cursus plus coûteux et moralement plus compliqué à suivre.

Qui est partenaire de la Cadema sur ce projet ?

Le lieu a fait l'objet de deux phases de travaux, dont la dernière s'est achevée cette année. La rentrée 2025 sera donc la première avec un campus entièrement ouvert.

Ils sont multiples. Il y a d'abord la municipalité de Dembéni qui a accepté de laisser l'ancienne Maison pour tous à la Cadema. *" En la transformant, vous avez donné une nouvelle vie à cet espace chargé d'histoires et de souvenirs "*, salue d'ailleurs Moudjibou Saïdi, le maire. Le rectorat et l'Université de Mayotte suivent évidemment le projet, eux qui sont à deux pas. Même s'il n'était pas représenté

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

Onze élèves fréquentent déjà les lieux. Ils y suivent à distance des formations qui n'existent pas à Mayotte.

Le président de la Cadema, Rachadi Saindou, procède à la coupure du ruban.

Une salle de conférences fait partie des nouveaux locaux.

Moudjibou Saïdi, maire de Dembéni, lors des discours.

ce jour-là, le Département de Mayotte fait partie des financeurs.
Enfin, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), qui compte ouvrir bientôt sa Technopole à Dembéni compte parmi les partenaires du projet. Abdoul-Karime Bamana, nouveau directeur de la structure, émet d'ailleurs le vœu de voir naître des campus connectés sur d'autres territoires de Mayotte.

A PARTIR DE QUAND IL ACCUEILLERA DES ÉTUDIANTS ?

A vrai dire, c'est déjà le cas depuis 2021. La première phase, qui a coûté 150.000 euros, a permis l'aménagement de trois salles, une première de formation et deux autres qui servent de bureaux informatiques. Onze étudiants y suivent leurs cursus. Quelques-uns ont d'ailleurs assisté à l'inauguration et ont confirmé que s'ils continuent leurs études, c'est grâce au campus. BTS Information-communication, master de droit international,

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

Le recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, suit le projet, lui qui veut augmenter l'offre de formation sur le territoire pour inciter davantage d'étudiants locaux à rester sur le territoire.

les profils sont variés, alors qu'ils seront le double à la rentrée prochaine grâce à l'achèvement de la deuxième phase de travaux (300.000 euros). Parmi ceux qui fréquenteront le campus, il y aura ainsi des étudiants mahorais en deuxième ou troisième en orthoptie qui seront accueillis la moitié de l'année, l'autre en métropole. En tout, le bâtiment fait 250 m2 et comporte dorénavant un accueil, une salle de conférence, un local pour le gardien et une cafétaria.

C'EST QUOI LA SUITE ?

Alors qu'elle prendra aussi en charge la formation d'une partie des étudiants, la Cadema regarde juste à côté pour ce qui sera la troisième phase. *"Je souhaite consolider cette dynamique en développant un véritable campus connecté comprenant des logements et des services à destination des étudiants "*, annonce Rachadi Saindou, notant que Mayotte rejoint ici La Réunion, la Guyane et la Polynésie française parmi les 80 campus connectés de France.

Alexis Duclos

Une partie des lieux servent déjà, comme ici cette salle informatique.

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

CULTURE : GRANDE DICTÉE DU SPORT : NOS QUATRE FINALISTES SOUS LA DICTÉE D'ERIK ORSENNA

C'est une des déclinaisons des JO 2024 organisés par la France : la Grande dictée est axée sur le sport. Attrapez vos stylos, finale nationale ce samedi.

Pour se départager, c'est sur un roman d'Albert Camus, « le premier homme », qu'avaient dû plancher les participants à la Grande dictée du sport à Mayotte. Nos quatre finalistes – que des filles ! – participeront à la grande finale nationale, qui aura lieu ce samedi 27 avril.

Pour l'occasion, la dictée sera lue par Erik Orsenna, lui-même, écrivain et membre de l'Académie française, auteur notamment de, Histoire d'un ogre, Madame Bâ, et La Grammaire est une chanson douce, à mettre entre toutes les mains.

Mayotte faisait partie d'une des 26 étapes du territoire français de la Grande dictée du sport, qu'avaient assidument suivi 130 participants le 1er avril dernier, à l'université de Dembéni.

Les lauréats de la catégorie Lycée

Elles étaient quatre fortiches en orthographe à gagner dans leurs catégories respectives.

Et vont désormais s'assoir aux côtés des autres finalistes nationaux sur les bancs de la coupole de l'institut de France. Sara Kolisso, dans la catégorie primaire, Sarah Mohamed, Collège, Shayma Ambdillah, Lycée et Laure Dommergues, pour les adultes, décollent ce mercredi. Bonne chance à elles.

ÉDUCATION : POURSUIVRE SES ÉTUDES SUPÉRIEURES À MAYOTTE GRÂCE AU CAMPUS CONNECTÉ

La seconde phase de construction du campus connecté d'Hajangoua a été inaugurée hier en présence de représentants de la Cadema, du Rectorat, de la CCI ou encore de la commune de Dembéni. Équipé dorénavant d'une cafétéria et de salles de travail, il devrait pouvoir accueillir 40 étudiants à la rentrée prochaine.

Les petits plats ont été mis dans les grands pour l'inauguration de la deuxième phase de travaux du campus connecté d'Hajangoua. Comme l'a indiqué Rachadi Saindou, président de la Cadema, « La formation et l'éducation sont des priorités à Mayotte. La création de ce campus connecté marque notre engagement pour les étudiants mahorais afin de les accompagner vers la réussite ».

Une offre de formations supplémentaires

Le principal objectif des campus connectés est de permettre aux étudiants de suivre de nombreuses formations à distance avec des universités partenaires dans l'Hexagone notamment. Ainsi, les étudiants mahorais ne pouvant se rendre en métropole pour diverses raisons peuvent continuer à suivre des études supérieures dans différents disciplines car comme l'a rappelé le recteur Jacques Mikulovic, près de 70% des bacheliers mahorais vont poursuivre leurs études supérieures hors de notre territoire. « Ce campus connecté va permettre de donner des perspectives pour les jeunes de Mayotte. C'est un engagement fort pour une éducation accessible à tous, moderne et inclusive. Cela va permettre d'accroitre leurs compétences et de s'insérer plus facilement dans la vie professionnelle », s'est-il félicité.

A terme le campus va ainsi accueillir

Madjinada Balkini est étudiant en première année de BTS communication en alternance, au sein du campus connecté d'Hajangoua

des étudiants de différentes filières allant du BTS/IUT en passant par la Licence et jusqu'au Master. « C'est une vision à long terme, nous visons l'excellence académique. C'est une chance pour nos jeunes car nous leur ouvrons les portes vers l'enseignement supérieur dans les meilleures conditions », a ainsi déclaré le président de la Cadema. C'est ce qu'ont constaté notamment les 11 étudiants inscrits à l'heure actuelle au campus connecté qui saluent unanimement « les bonnes conditions de travail », « l'accès aux outils informatiques », « la tranquillité pour réviser », ou encore « la flexibilité dans les parcours de formation et dans l'organisation de l'emploi du temps ». C'est notamment le cas pour Madjinada Balkini, 33 ans, étudiant en première année de BTS communication en alternance, au sein du campus connecté d'Hajangoua. « J'ai découvert l'existence du campus connecté via Parcoursup… Je suis actuellement salarié au sein de la Ville de Mamoudzou mais je voulais aussi entreprendre un cursus universitaire. Quand je me suis inscrit l'année dernière, Parcoursup m'a proposé de me former via le campus connecté, je me suis un peu renseigné et j'ai commencé ma formation à la rentrée scolaire de septembre ».

Ce qu'apprécie surtout Madjinada c'est la flexibilité qu'offre le campus connecté. « Je suis des enseignements en distantiel à Lyon, via le CNED (Centre national d'enseignement à distance). J'ai ainsi les mêmes cours que les étudiants qui sont dans l'Hexagone. En tant que salarié, la flexibilité proposée me permet de continuer à travailler tout en suivant des études supérieures. Je vais soit au campus, soit je travaille de chez moi via la plateforme du CNED… ». Aussi la construction de ce campus connecté a été pour lui une véritable aubaine. « Ça été un électrochoc ! S'exclame-t-il. Je cherchais à poursuivre mes études et garder mon emploi. J'ai trouvé le compromis parfait car sans l'existence de ce campus je n'aurais pas pu poursuivre des études supérieures ».

Une troisième phase de construction pour bientôt…

Une première étape de la construction a eu lieu en 2021 qui a permis l'aménagement des locaux de l'ancienne Maison Pour Tous (MPT) d'Hajangoua et d'accueillir les premiers étudiants. La seconde phase, qui a été inaugurée ce mercredi, a vu la création de nouveaux espaces de travail, l'accès à du matériel informatique ou encore l'accompagnement et l'encadrement des étudiants par du personnel qualifié. Ainsi une quarantaine d'étudiants pourront être accueillis l'année prochaine, parmi eux les élèves de 2e et 3e année en orthoptie.

Une troisième et dernière phase de

travaux devrait avoir lieu l'année prochaine ou au plus tard en 2026 avec notamment la construction d'un nouveau bâtiment ainsi que des logements universitaires, permettant d'accueillir au total 170 étudiants. « Ce campus fait partie des 84 campus connectés en France dont 4 se situent en Outre-mer parmi lesquels La Réunion, la Guyane, la Polynésie Française et maintenant Mayotte. Il va permettre d'offrir de nouvelles opportunités académiques avec des formations de qualité. Nous ne devons pas laisser filer nos jeunes talents… Il faut leur offrir les conditions optimales pour la réussite de leurs études afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et démographiques de demain », a ainsi insisté Rachadi Saindou.

B.J.

A l'occasion de cette seconde phase des travaux des salles de travail ont été aménagées

La bibliothèque de Mtsahara accompagne les enfants dans l'apprentissage de la lecture

La bibliothèque de Mtsahara peut être vue comme une lueur d'espoir pour les enfants des villages de Mtsamboro et leur famille. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont des difficultés que rencontrent la jeunesse mahoraise au quotidien, comme en témoigne la dernière place des élèves de Mayotte aux évaluations nationales qui ont eu lieu il y a quelques mois. La bibliothèque de Mtsahara propose quotidiennement des activités éducatives, l'apprentissage de la lecture, des jeux, du bricolage, du coloriage, des histoires, des comptines, des chansons ainsi que des fiches d'activités aux enfants. Les horaires de toutes ces activités vont de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30, du lundi au jeudi, et le vendredi les activités proposées terminent à 11 heures. Cet éventail d'activités a donc un double enjeu pour ces jeunes. En premier lieu, donner accès aux enfants à des activités de loisirs auxquelles il n'est pas simple de pouvoir accéder. Dans un second temps, les enfants vont pouvoir, au travers d'activités ludiques, avoir accès à des livres pour parfaire leur apprentissage de la lecture. Les parents participent également aux activités avec les enfants. Il est nécessaire d'inscrire ses enfants aux différentes activités proposées afin de permettre aux agents

de s'organiser pour garantir le meilleur accueil possible.

Audrey Margerie

TÉMOIGNAGES

L'ESCLAVAGE VU PAR DES ÉLÈVES DE 4ÈME

À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE CE SAMEDI 27 AVRIL, NOUS SOMMES PARTIS À LA RENCONTRE D'UNE CLASSE DE 4ÈME AU COLLÈGE DE M'GOMBANI, À MAMOUDZOU. SI CE RÉCIT DU PASSÉ EST INSCRIT DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES, LES ÉLÈVES EN PROFITENT POUR RÉVISER ET SE QUESTIONNER.

« *Torture* », « *maltraitance* », « *couleur de peau* » … Le temps d'une heure, dans une classe dissipée, mais majoritairement intéressée (et en section sportive donc qui se doit d'avoir de bonnes notes), des élèves de 4ème au collège de M'Gombani, à Mamoudzou, réveillent leurs connaissances à propos de l'esclavage qu'ils tentent d'abord de définir. Une notion qu'ils ont étudiée en classe de 5ème, qu'ils ont révisée en début de 4ème, et qu'ils mobilisent à nouveau ce mardi 23 avril avec leur professeur d'histoire géographie Pierre Robert, à l'occasion de la semaine de commémoration de l'abolition de l'esclavage. Elle date du 27 avril 1848 pour la France mais remonte au 9 décembre 1846 pour la population de Mayotte, laissant place à l'engagisme, un système de recrutement de travailleurs agricoles au profit des colons.

« *Racisme* », liste aussi un élève pour définir l'esclavage. « *Le racisme c'est traiter une personne différemment par rapport à une différence* », reprend le professeur. « *Le problème c'est qu'on a vu que l'esclavage, c'est le fait de comparer l'humain à un objet, le dénuer de toute humanité. Est-ce qu'on peut alors parler de racisme ?* », pointe-t-il, tout en expliquant que ce concept renvoyant au postulat de l'existence de races supérieures et inférieures s'inscrit certes dans le sillage de l'esclavage mais découle de la décolonisation.

« ON EN A PARLÉ À LA MAISON UN SOIR AVEC MA MÈRE »

Plusieurs jeunes se disent concernés par le sujet « *parce que ce sont des noirs comme nous* », perce du fond de la classe, Mariana. La jeune fille de 13 ans craint que leurs futurs enfants n'aient pas accès à cette mémoire qui pourrait pourtant permettre de « *conserver la paix* ». « *On en a parlé à la maison un soir avec ma mère en rentrant du collège* », intervient Zaya, du même âge. « *Nos ancêtres, mes arrières-arrières-arrières-grands-parents ont subi l'esclavage. Ce n'est pas bien du tout. Elle m'a expliqué que les esclaves n'avaient pas de liberté* », déroule celle qui souhaite « *soutenir sa communauté* » en se rendant au carnaval samedi après-midi, à Mamoudzou. Sur une trentaine d'élèves, Guindal, 14 ans, évoque timidement avoir déjà eu un échange sur ce passé avec son père.

« *Essayer de les questionner permet de comprendre. Rapprochez-vous de cette histoire* », reprend Pierre Robert, qui s'efforce de continuer à capter l'attention malgré les rires de certains et l'endormissement de quelques-uns. « *L'Histoire sert à développer l'esprit critique et comprendre le monde d'aujourd'hui.* »

« À FORCE DE RÉPÉTER À UNE PERSONNE QU'ELLE NE VAUT RIEN, À UN MOMENT ELLE VA Y CROIRE »

« *Pourquoi les blancs (Européens) maltraitaient les noirs ? Pourquoi ce n'était pas les noirs qui maltraitaient les blancs ?* », s'interroge Isaline. Et Nolhan : « *Pourquoi les esclaves se sont laissés faire ?* » « *Parce qu'ils avaient des armes et des fouets ? Et si une personne réussissait à s'échapper, elle allait où ?* », complète Isaline. Pierre Robert embraye sur le fait que considérer l'être humain comme une propriété ne s'est pas

cantonné à une couleur de peau ni au continent africain. Il rappelle aussi que « *des noirs* » ont aussi participé à la traite négrière atlantique. Et que l'Histoire a démontré l'envie répétée des peuples à vouloir prendre le pouvoir sur les autres.

S'appuyant sur le film Twelve years for a slave de Steve McQueen, il évoque aussi le principe du conditionnement, « *de briser psychologiquement une personne* ». « *À force de répéter à une personne qu'elle ne vaut rien, à un moment elle va y croire. Si on vous enfermait dans une cage et qu'on vous répétait tous les jours que vous êtes un oiseau, vous finiriez par dire que vous êtes un oiseau. L'humain est comme ça. Et l'esclavage s'est aussi fait au travers de l'enfermement, la torture, d'actes de violences et des menaces sur les proches.* » « *Mais à l'époque des Lumières on dénonçait déjà ça !* », se scandalise Izak, se remémorant des philosophes européens de la seconde moitié du XVIIème et du XVIIIème siècles étudiés en classe.

L'heure quasiment écoulée, le professeur les laisse sur le souvenir, par exemple, d'une coupe du monde de football au Qatar en 2022 et des 3.000 ouvriers décédés. « *Ne serait-ce pas de l'esclavage moderne ?* ». ■

Société

Le transport scolaire en danger, le CD976 réagit

SOCIAL : LES CONDUCTEURS D'AUTOCARS ALERTENT SUR LEUR SITUATION ET CELLES DES ÉLÈVES, LA SÉCURITÉ NE SERAIT PLUS ASSURÉE

Le Conseil Départemental de Mayotte reçoit aujourd'hui une délégation de conducteurs pour discuter de la sécurité dans le réseau de transport scolaire de l'île. Les caillassages mettant en danger les conducteurs du réseau de transport scolaire et les élèves sont redevenus monnaie courante. Une situation intolérable dénoncée par FO Transport

Aujourd'hui, le Conseil Départemental de Mayotte accueille une délégation de conducteurs, un rendez-vous crucial pour discuter de la sécurité dans le réseau de transport scolaire de l'île.

Dans un courrier adressé à Ousseni Ben Issa, FO Transport exprime son inquiétude face à la persistance des actes délictueux mettant en danger les conducteurs du réseau de transport scolaire, et les élèves. Ces derniers assurent pourtant des missions de service public. "Jusqu'à quand ces actes ignobles vont-ils durer ?" s'interroge FO Transport. Ils appellent à une intervention des forces de l'ordre pour interpeller les individus responsables de ces agressions et demandent des poursuites pénales.

En 2024, les personnels du réseau de transport scolaire sont contraints de rentrer chez eux et d'assurer leurs missions dans la peur. Certains conducteurs et personnels refusent désormais d'exercer leurs fonctions, et certaines entreprises voient leurs plages horaires de travail réduites à cause des méfaits de ces délinquants.

FO Transport rappelle que la protection quotidienne des conducteurs et du personnel du réseau représente un coût considérable pour le département. Chaque année, des dizaines de milliers d'euros sont investis dans ce domaine. Pourtant, les assurances refusent souvent de rembourser les vitres cassées lors des agressions.

Les conditions de travail des conducteurs et du personnel du réseau sont de plus en plus difficiles. Ils subissent quotidiennement des atteintes physiques sans bénéficier d'une prise en charge réglementaire adaptée.

Il se pourrait que de nouvelles annonces concernant la sécurité soient préparées et déployées à partir de la prochaine rentrée du mois d'août étant entendu que les vacances scolaires dureront jusqu'au 13 mai. Il restera alors à peine 6 semaines de transport scolaire prévus sur les plannings.

Anne-Constance Onghéna

Le droit de retrait de certains conducteurs du groupement Narendre MBelli se poursuit

Victimes de caillassages répétés depuis quelques jours, certains conducteurs du groupement Narendre MBelli, en provenance du Nord et desservant la zone de Koungou jusqu'à Doujani, ont décidé d'exercer leur droit de retrait. Ils estiment que les conditions de sécurité pour travailler ne sont plus réunies, ni pour eux-mêmes, ni pour les enfants transportés, ni pour les autocars.

Hier, environ 35 véhicules n'étaient pas en circulation, ce qui représente environ 16% de l'offre de transport scolaire. 4 000 élèves sur les 30 000 concernés par le ramassage n'ont pas pu trouver d'autocar.

Les perspectives pour aujourd'hui sont identiques à celles d'hier. Étant donné que les vacances scolaires débutent vendredi, Transdev ne prévoit pas d'amélioration avant la pause.

SPORT : UNE PREMIÈRE COMPÉTITION POUR LE CLUB DE GYMNASTIQUE DE MAYOTTE

20 gymnastes féminines de l'unique club de gymnastique de Mayotte, situé dans les locaux du collège de Passamaïnty, ont participé à leur première compétition dimanche 21 avril dernier à Saint-Denis de La Réunion.

Le club ayant été créé il y a seulement trois ans, il s'agit d'une compétition de niveau débutant (Trophée fédéral B), mais Cléa Le Coq, sa présidente, est très fière de ce qu'elle considère comme un premier succès pour le club : « Deux de nos équipes sur quatre ont terminé 6ème de la compétition sur 10, ce qui déjà bien pour une première participation, puisque nous avons réussi à battre plusieurs clubs réunionnais ! », affirme-t-elle tout en précisant que le fait de pouvoir désormais participer à des compétitions officielles donnait du sens à la pratique du club.

N'ayant pas encore tout le matériel nécessaire à la pratique officielle, les 4 équipes mahoraises ont dû effectuer un stage d'une semaine avant la compétition pour se familiariser avec les différents agrès. A Mayotte en effet, l'entraînement se fait avec très peu de matériel, faute de moyens.

Cette première participation à une compétition officielle permettra peut-être d'en obtenir davantage afin de développer cette pratique sportive toute récente sur le territoire !

Suivez le JDM sur internet

LOISIR : MUSÉES : UNE « MICRO-FOLIE » POUR PAMANDZI !

La bibliothèque de Pamandzi a inauguré vendredi dernier son entrée dans le dispositif culturel « Micro-folie ». Porté conjointement par La Villette et le ministère de la Culture, ce dernier permet à la bibliothèque de Pamandzi de bénéficier d'un matériel numérique lui ouvrant l'accès des collections de 12 établissements culturels nationaux dont le Louvre.

« L'accès de notre bibliothèque au dispositif Micro-folie est un pas de plus vers l'accès à l'art pour tous », déclare le directeur de la bibliothèque de Pamandzi lors de l'inauguration en grandes pompes du dispositif « Micro-folie » vendredi 26 avril dernier. Ayant répondu à l'appel à projet envoyé conjointement par La Villette et le ministère de la Culture, cette bibliothèque communale vient de recevoir et d'installer le matériel numérique lui permettant d'avoir accès aux collections dématérialisées de 12 musées nationaux. Le Louvre, Le musée Jacques Chirac du quai Branly, le musée d'Orsay, le musée Picasso et autres sont partenaires de ce dispositif tout comme l'Institut du monde arabe, le Festival d'Avignon et même l'Opéra de Paris ! A Pamandzi, il sera donc désormais possible de regarder des ballets et des opéras sur des tablettes numériques car, comme l'a affirmé le directeur de la bibliothèque : « La culture n'est pas un luxe, mais une nécessité ! ».

Si ces collections sont ouvertes à tous, le recteur de Mayotte Jacques Mikulovic, n'a pas manqué de participer à cette inauguration en prévoyant un partenariat prochain avec la bibliothèque de Pamandzi afin que des élèves puissent venir en profiter. Partisan d'une augmentation des jours d'école sur le territoire, avec un temps périscolaire important, il a vu là une possibilité d'occuper les élèves intelligemment. Le sous-préfet en charge notamment de la culture, Cédric Kari-Herkner, valide quant à lui le caractère « mobile » du dispositif qui permettra de toucher des quartiers défavorisés tels que La Vigie et contribuera ainsi à « la reconquête républicaine » voulue par le gouvernement.

Créer un réseau d'accès à la culture à Mayotte

Afin de concrétiser le caractère mobile de ce dispositif, la bibliothèque doit encore acheter un véhicule permettant de le transporter. « Nous allons nous organiser pour travailler de plus en plus en réseau comme nous pousse à le faire l'ARL (Agence Régionale du Livre) », a affirmé son directeur. La « Micro-folie » de Pamandzi a été financée par le fond de développement social à hauteur de 126 000 euros. Ce fond est généré conjointement par l'Etat et le département.

La bibliothèque de Pamandzi, encore en cours de réaménagement pour se moderniser, a réservé une salle entière à ce dispositif. Une équipe composée principalement de jeunes en service civique est chargée d'expliquer le fonctionnement des tablettes au public ou aux élèves le cas échéant. Un enseignant ou un médiateur culturel doit ensuite prendre le relais pour commenter les contenus afin de rendre cette expérience immersive la plus riche possible !

N.G.

De nombreux élus et responsables culturels sont venus inaugurer le dispositif "Micro-folie" à la bibliothèque de Pamandzi

Emploi

La Boussole des Jeunes inaugurée à Mamoudzou

FORMATION : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA JEUNESSE VOIT LE JOUR À MAYOTTE AFIN DE LES ACCOMPAGNER DANS LEUR INSERTION

Une nouvelle plateforme vient d'être inaugurée ce mardi dans les locaux du CRIJ à Mamoudzou. Il s'agit de la Boussole des Jeunes, à destination des 15-30 ans, dont l'objectif est de les accompagner sur le chemin de l'insertion professionnelle. De multiples services leur seront proposés afin de les guider au mieux dans leur démarche

Mardi 30 avril 2024, la plateforme « La boussole des Jeunes » a été inaugurée à Mamoudzou dans les locaux du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), en présence de Daoud Saindou-Malidé, 6ème vice-président, chargé de la formation professionnelle, de l'éducation et de l'insertion.
La Boussole des Jeunes est un service numérique, à destination des 15-30 ans, qui permet la mise en relation du monde professionnel et des jeunes en recherche d'insertion professionnelle. Daoud Saindou-Malidé a souligné la pertinence de ce nouvel outil à disposition des jeunes du territoire : « Le Conseil départemental accompagne les initiatives du CRIJ Mayotte, car nous sommes convaincus que ses actions épousent parfaitement les orientations politiques et stratégiques de notre département ».
La Boussole des Jeunes pourra permettre d'apporter un soutien important aux jeunes de Mayotte dans divers secteurs. L'accompagnement pourra s'effectuer dans le cadre de leur éducation et de leur orientation professionnelle. Des conseils professionnels pourront leur être apportés, des programmes éducatifs spécialisés leur seront proposés, ainsi que des ateliers de développement personnel et de ressources destinés à encourager l'entrepreneuriat pour la jeunesse mahoraise pleine de talent. Cette nouvelle plateforme mise à disposition des jeunes du territoire vise à favoriser leur autonomie et leur émancipation en les accompagnant dans le monde professionnel.
Mayotte étant un département où la jeunesse est majoritaire, cette plateforme sera un outil précieux pour les accompagner à condition qu'elle trouve son public et qu'elle réponde à leurs attentes.

Anthony Maltret

ÉCONOMIE : LE CRIJ DÉPLOIE « UNE BOUSSOLE » POUR ORIENTER LES JEUNES

Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Mayotte déploie le volet formation de l'application nationale « la Boussole des jeunes ». Les jeunes peuvent entrer directement en contact avec des professionnels de la formation, sur un panel d'offres élargies, notamment dans la région.

« 6000 lycéens ont été comptés cette année. Il est évident que tous ne trouveront pas de travail à Mayotte. En les mettant directement en contact avec des professionnels de la formation via leur téléphone, la Boussole des jeunes leur permet de consulter toutes les possibilités offertes non seulement en France, mais aussi dans la région », déclare le directeur du CRIJ Mayotte lors de l'inauguration officielle du volet formation de la Boussole des jeunes, mardi dernier dans ses locaux de Cavani. Il voit dans cette application une opportunité pour la jeunesse de Mayotte d'ouvrir son horizon en lui donnant la possibilité, non seulement de consulter les offres de formations, mais aussi, et surtout, d'être mis directement en contact avec un conseiller via son téléphone. « Les jeunes de Mayotte ne profitent pas assez des possibilités que peut offrir la région, ils sont trop habitués à ne regarder que la métropole ou La Réunion. Or les pays de notre région océan Indien peuvent aussi leur offrir des opportunités », explique-t-il. Il ne cache pas qu'il y voit aussi un bénéfice pour « désengorger Mayotte », qui souffre de surpopulation depuis de nombreuses années. « En travaillant avec la région dans une idée de fédération, on pourrait même réussir à ralentir les mouvements de population vers notre île », ajoute-il.

Le directeur de la CSSM a vanté les mérites de la Boussoles des jeunes

De nombreux partenaires ont permis le déploiement de cette application nationale à Mayotte dont la DRAJES et la CSSM. Le président de cette dernière était d'ailleurs présent à cette inauguration officielle et a offert un discours soulignant le caractère « crucial » de la formation des jeunes. « L'autonomie, l'insertion et la responsabilisation des jeunes est pour nous un enjeu essentiel au vu du taux de chômage élevé que compte notre île », a-t-il affirmé tout en saluant, tout comme le directeur du CRI, l'aspect « mobilité » qu'offre l'application. « Nous avons 30% de taux de chômage à Mayotte. J'espère que la Boussole des jeunes nous offrira la possibilité d'inverser cette courbe », a-t-il développé. « Le CRIJ est la première interface des jeunes pour leur insertion, avant même la mission locale et toutes les autres structures existant sur le territoire. Il était donc essentiel d'avoir un outil pour nous permettre de les orienter correctement », a ajouté quant à lui le directeur du CRIJ.

Une application nationale avec priorité à la formation professionnelle

La Boussole des jeunes est en réalité une application nationale comportant 5 thématiques : l'emploi, le logement, la santé, la mobilité internationale, l'engagement, le sport et la culture. Si elle est encore en cours de mise en place, le CRIJ de Mayotte a été sélectionné pour le déploiement de son volet formation. De nombreux centres de formation ont répondu présents pour y participer, mais aussi l'association des Apprentis de France (NAF) et d'autres structures dédiées à la formation des jeunes comme le RSMA par exemple. « Il s'agit d'un outil de mise en relation. C'est toute la différence avec les annuaires de formation, qui existaient déjà depuis longtemps », précise l'agent du CRIJ responsable de l'application. « La logique de la Boussole des jeunes est d'aller du général vers le particulier, afin de pouvoir orienter même les jeunes qui n'ont qu'une idée très vague de la voie professionnelle qu'ils veulent suivre », explique-t-il encore.

Plusieurs jeunes ont témoigné lors de cette inauguration de la simplicité d'utilisation de l'outil et de son caractère « centralisateur ». « Les services civiques sont tous dispersés à droite à gauche alors que là, la Boussole des jeunes nous redirige directement vers le centre de formation adapté », affirme l'un d'eux. Invitée à l'évènement, Miss Mayotte 2024 en personne a déclaré : « Moi qui ne connaissais même pas le CRIJ avant d'être élue, maintenant je redirige vers lui tous les jeunes qui me posent des questions sur leur orientation ». Le responsable de l'application a également tenu à ajouter que, même si la nationalité était demandée sur la Boussole des jeunes, ce n'était

pas un critère discriminant. « C'est juste un filtre, parce que certaines voies demandent automatiquement la nationalité française comme le RSMA par exemple » », a-t-il détaillé. « De même, la question sur le handicap est aussi un filtre, puisque certains centres de formations offrent davantage de possibilités aux personnes en situation de handicap », ajoute-il.

La Boussole des jeunes est accessible sur le site dédié. De quoi donner des repères aux jeunes, souvent perdus au sein de la multiplicité des offres de formations qu'offre actuellement notre société !

N.G.

La Boussole des jeunes a nécessité la participation de nombreux partenaires

JEUNESSE

DES COLLÉGIENS DE KAWÉNI À MARSEILLE POUR DES BATTLES DE DANSE

Quinze élèves du collège de Kawéni 1 et du lycée Bamana, à Mamoudzou, concourront à Marseille du mardi 14 au vendredi 17 mai lors des championnats de France de danse battle Hip-hop. Photo fournie par Alban Rizzitelli.

Deux équipes du collège Kawéni 1 et du lycée Bamana, à Mamoudzou, participeront aux championnats de France de danse battle hip-hop à Marseille, de l'Union nationale du sport scolaire. Pour ces finalistes du tournoi régional, l'avion a décollé ce jeudi et la compétition s'étalera du mardi 14 au vendredi 17 mai.

" Ça fait depuis octobre qu'on s'entraîne, parfois les week-ends et en moyenne quatre fois par semaine. Ces derniers temps, on se voyait quasiment tous les jours ", s'empresse Alban Rizzitelli, enseignant d'éducation physique et sportive au collège de Kawéni 1. Huit de ses élèves ainsi que sept élèves du lycée de Bamana, à Mamoudzou, se sont envolés ce jeudi pour Marseille, où auront lieu les championnats de France de danse battle hip-hop. Organisés par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), ils se dérouleront du mardi 14 au vendredi 17 mai. Également sélectionné en septembre et finaliste d'un tournoi régional orchestré par l'antenne de Mayotte en mars, le collège de Majicavo avait lui aussi décroché son ticket mais, à cause de soucis de réservations de billets d'avion, il ne pourra être représenté. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu pour le collège de Kawéni, dont les billets n'avaient pas été réservés par Air Austral malgré le virement. Il sera donc bien de la partie, tout comme en 2023.

Alban Rizzitelli, professeur d'éducation physique et sportive à Kawéni, entraîne son équipe depuis octobre.

En effet, le crew, aussi composé d'un jeune

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

Le collège de Kawéni 1 avait déjà participé à la compétition en 2023 et avait décroché la dixième place sur 19 équipes du territoire.

chargé de prendre des vidéos, avait déjà participé aux derniers championnats de France à Paris afin de représenter Mayotte pour la toute première fois. Il était arrivé en 10ème position sur 19 équipes. *" On s'était dit direct après avec un collègue du collège de Majicavo qu'on mettrait les bouchées doubles pour participer à ceux de 2024 "*, déclare celui avait déjà envoyé une demande de subvention en juin dernier à l'Agence nationale du sport (ANS), complétée par l'établissement, une cagnotte et une aide de l'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (Adom). Motivé, il s'était d'ailleurs spécialement formé à la discipline l'an passé, *" tiré par l'énergie des élèves "* et son envie de leur apprendre d'autres pas. *" Moi je ne sais pas du tout danser à la base. Ou juste en soirée "*, plaisante-t-il.

" LES JEUNES SONT SUREXCITÉS "

Si le breakdance est déjà très présent à Mayotte, la compétition est en effet l'occasion d'explorer d'autres façons de bouger, sur d'autres styles de sons : hip-hop, house, pop funk... Pour danser à la façon d'un robot, voire au sol sur des mouvements relevant presque de la gymnastique. Les 20 groupes concurrents, répartis en quatre poules de cinq, effectueront quatre passages sur la piste : en solo, en duo, avec le crew complet et un autre, avec au moins deux danseurs. Tous les battles sont jugés par les élèves et supervisés par des adultes.

" C'est super pour nous car c'est tout nouveau, et de se dire qu'on peut rivaliser avec des équipes en métropole formées depuis plus longtemps, avec des interventions de professionnels… Ça ajoute un truc, au-delà de la coupe, de la médaille ou du titre ", relève ce professeur qui souligne *" un mouvement "* de plusieurs de ses confrères pour promouvoir la danse, aux côtés déjà d'associations telles que le Royaume des fleurs et Hip-hop révolution, face à une jeunesse désireuse d'apprendre.

" Les jeunes sont surexcités et n'ont pas peur du tout. Beaucoup n'avaient pas de valises, j'ai passé les derniers jours à en chercher à droite à gauche. Jour après jour, ça devient plus réel ", commente Alban Rizzitelli, sans déguiser son propre enthousiasme. Depuis la barge, l'avion et sur le sol marseillais, les deux établissements scolaires ne se quittent plus. Ils logeront près du vieux port. Et pour dissiper la fatigue du voyage, *" s'accoutumer à la ville et le climat "*, les élèves ne s'entraîneront en amont que les matins dans des parcs, des séances qu'ils enregistreront pour des clips vidéo. Pour les *" moments off "*: calanques et sorties à la plage seront de mise. Le plus jeune de l'équipe de Kawéni, dont le plus âgé a 15 ans, y fêtera même son douzième anniversaire.

Audrey Margerie

DEUX ÉQUIPES POUR REPRÉSENTER MAYOTTE

Crew 1, collège de Kawéni 1, avec le professeur Alban Rizzitelli : Abdallah Ali, Audrey Anassi, El Badri Anssufoudine, Anrichidine Dayar, Nassery Houmadi, Misbahou Houmadi Baco, Lucia Fernanda Lory et Antoinidini Soibaha. Crew 2, lycée de Bamana, avec le professeur Alexandre Barrier : Hadidja Ibrahim, Sabrina Mohamed, Christine Charfaine, Ibrahim Houmadi, Anyssa Abdou, Moulaydine Azimane et Moimed Ali.

L'équipe du lycée Bamana est dirigée par le professeur Alexandre Barrier.

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

Une rentrée scolaire sous le signe du choléra

ÉCOLE : LES ENFANTS REPRENNENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE TANDIS QUE LA MULTIPLICATION DES CAS DE CHOLÉRA LAISSE CRAINDRE LE PIRE

Éducation

À l'heure de la rentrée des classes, les familles craignent de voir leurs enfants contaminés par le choléra à l'école. Les cas autochtones sont en augmentation ces dernières semaines, et un nouveau cas, à Mtsangamouji, laisse craindre la prolifération de la maladie sur l'ensemble du territoire

Aujourd'hui, après deux semaines de vacances scolaires, c'est la rentrée des classes à Mayotte. Dans la continuité d'une année 2023-2024 extrêmement compliquée, l'heure est plutôt à l'inquiétude avec les cas de choléra qui se multiplient ces dernières semaines sur le territoire, dont un premier décès a été enregistré le mercredi 8 mai. Le contexte actuel n'incite guère à l'optimisme. Tout le monde craint une accélération de la prolifération du choléra avec cette rentrée, et que l'école devienne un vecteur de propagation de la maladie. Alors que jusqu'à présent, les cas autochtones étaient concentrés dans la commune de Koungou, un premier cas autochtone a récemment été détecté en dehors de cette dernière, à Mtsangamouji. La peur gagne donc du terrain parmi les familles qui ne voient pas d'un très bon œil le retour à l'école de leurs enfants dans un contexte sanitaire qui laisse présager le pire. Du côté des enseignants, c'est un peu le même son de cloche. Ils n'auraient pas été contre l'idée que la rentrée soit repoussée, le temps de voir l'évolution du choléra à Mayotte. On ne peut pas dire que l'année scolaire 2023-2024 aura été de tout repos, et elle n'est pas encore terminée. L'insécurité, les caillassages et les agressions ont émaillé le quotidien des jeunes du territoire qui tentent de suivre tant bien que mal leur scolarité. La crise de l'eau s'est ajoutée aux nombreuses difficultés déjà présentes à Mayotte, avec des établissements scolaires qui ont dû fermer en raison de la crise de l'eau. Les barrages mis en place sur les routes durant 36 jours ont enfoncé le clou, et plus récemment, les chauffeurs de transports scolaires se sont mis en droit de retrait.

Le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, risque à nouveau de devoir faire face à une situation de crise. Cette fois-ci, en plus de l'impact sur la continuité pédagogique et l'apprentissage des savoirs fondamentaux, c'est leur santé qui sera en jeu. Cette rentrée des classes s'annonce tendue à tous les niveaux. Suivant l'évolution du choléra à Mayotte, les écoles vont-elles devoir fermer pour éviter que la maladie ne se propage parmi les élèves de Mayotte ? Les prochains jours et les prochaines semaines donneront le ton d'une fin d'année scolaire qui laisse entrevoir des perspectives compliquées.

Anthony Maltret

Culture : La P'tite Scène Qui Bouge en représentations du 13 au 29 mai 2024

La troupe réunionnaise de La P'tite Scène Qui Bouge sera sur les scènes des écoles maternelles de Mayotte du 13 mai au 29 mai prochain.

La compagnie professionnelle de théâtre « La P'tite Scène Qui Bouge » est en scène à Mayotte pour sa dernière tournée de spectacles du 13 au 29 mai 2024. Installée à La Réunion depuis plus de 10 ans, La P'tite Scène Qui Bouge a bâti cette ultime tournée de spectacles sur le thème de l'alimentation.

Son spectacle « Landra titi » est un spectacle pluri-artistique bilingue franco-shimaorais, mêlant les Arts du cirque, des marionnettes et de la musique, pour inciter à **manger des fruits et des légumes locaux et à planter, cultiver chez soi**. Chaque spectacle sera suivi d'ateliers organisés au sein des classes, où des cahiers d'activités seront distribués à chaque élève, un livre « shahula na landra titi » sera transmis à chaque classe et une boîte de jeux « Coffret gourmand » sera offerte à chaque école.

À l'origine du spectacle, la réalité de la malnutrition à Mayotte

En 2019, partant d'un constat de malnutrition dans le département, l'école maternelle de Bandrélé et l'école maternelle Saïd Combo Yacout ont fait appel à la démarche artistique de la compagnie La P'tite Scène Qui Bouge pour sensibiliser les enfants des écoles sur l'alimentation à travers un livre et un spectacle. Pour cela, l'association s'est appuyée sur trois de ses productions réalisées à La Réunion : un spectacle et deux livres appelés « Ti Baba » et « Le repas gourmand ». L'objectif était ainsi d'adapter le livre et le spectacle en version mahoraise. C'est dans ce contexte qu'est né le livre "Shahula na Landra Titi" sorti en 2020 puis le spectacle Landra Titi.

Pour cette dernière tournée, les équipes du spectacle seront sur les scènes des écoles maternelles mahoraises du 13 au 29 mai 2024 afin de sensibiliser les enfants sur l'alimentation, les fruits et légumes locaux, tout en apportant une ouverture sur l'Art :

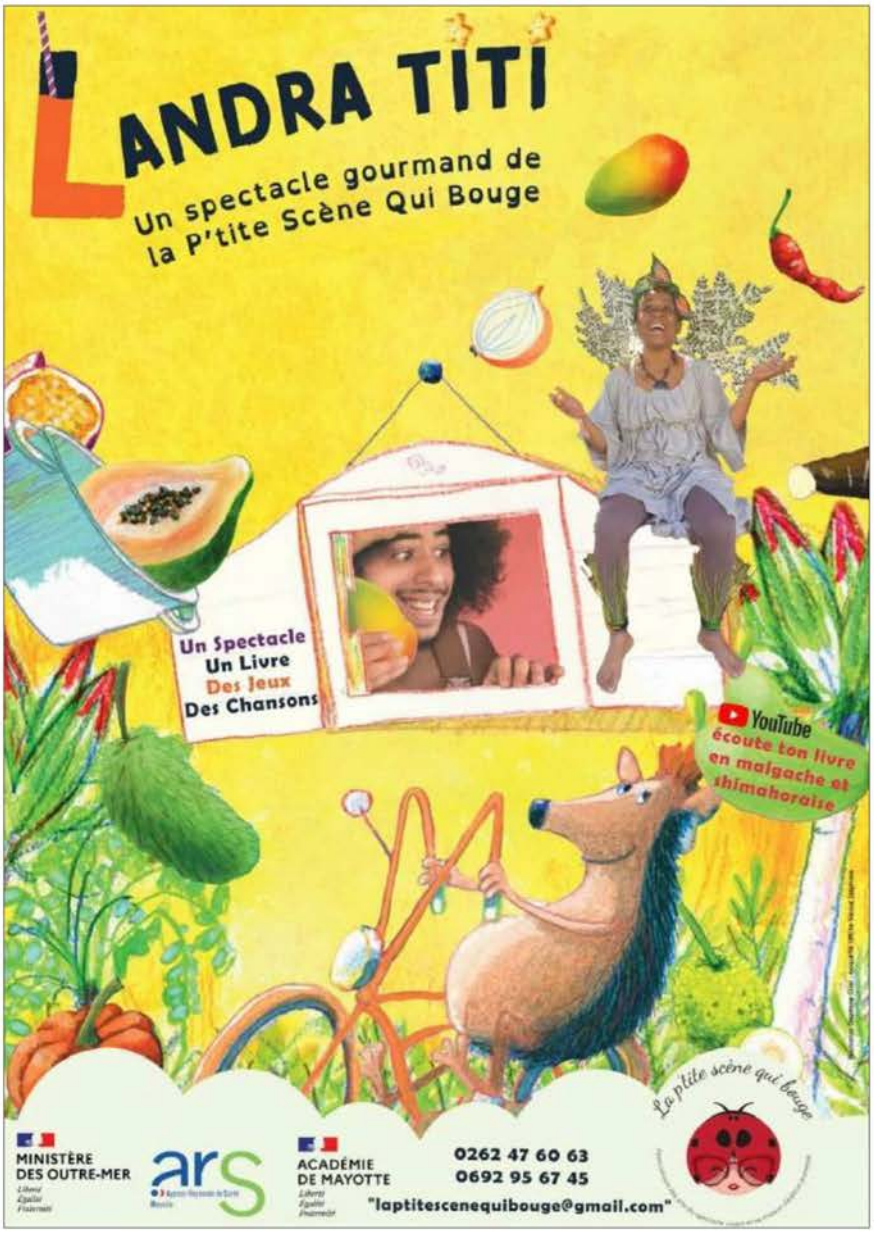

- **Lundi 13 et mardi 14 mai 2024** : École A. Sélémani de Kawéni, quatre spectacles seront produits à 9H00 et 13H30
- **Mercredi 15 mai 2024** : École maternelle Jack Pass – 9H00
- **Jeudi 16 mai 2024** : École M'roalé – Abdou Chamassi – 9H00
- **Vendredi 17 mai 2024** : École maternelle Koropa 3 – 9H00 et 13H30
- **Mardi 21 mai 2024** : École maternelle Koungou Mairie – 9H00 et 13H30
- **Vendredi 23 mai 2024** : École Mangajou – 9H00
- **Vendredi 24 mai 2024** : École Koungou Maraicher – 13h30
- **Lundi 27 mai 2024** : École maternelle Ali Baco Chaba – 9H00
- **Mardi 28 et mercredi 29 mai 2024** : Formation Kamishibaï 9H00 à 16H00 à l'École Kawéni T17

Évènement

9e édition de la Nuit européenne des musées

ÉVÉNEMENT : LA DOUBLE BARRIÈRE DE CORAIL DE MAYOTTE À L'HONNEUR LE TEMPS D'UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CULTURE

L'événement culturel, La Nuit européenne des musées, revient à nouveau en 2024 à Mayotte pour sa 9e édition. Cette année, le thème est : Le Corail de Mayotte, mille et une couleurs ! Un programme varié sera proposé, de 13h30 à 21h40, aux visiteurs : expositions, projections, ateliers éducatifs et conférences informatives

Ce samedi 18 mai 2024 se tiendra la 9ème édition locale de la Nuit européenne des musées et elle aura pour thème : Le corail de Mayotte, mille et une couleurs ! Pour cette nouvelle édition, la richesse naturelle marine de l'île sera mise à l'honneur de 13h30 à 21h40. Le thème de cette année permettra de sensibiliser à la protection de la double barrière de corail qui abrite le lagon et qui, un peu comme partout dans le monde, est menacée de disparaître en raison du dérèglement climatique lié aux activités humaines.

Le programme de cette journée de samedi permettra donc de prendre conscience de ces différentes problématiques, mais également de rappeler que Mayotte possède l'une des plus belles doubles barrières de corail de la planète. Les visiteurs pourront se rendre à l'ancienne maison de la Gendarmerie de Dzaoudzi, de 13h30 à 21h40, pour admirer l'exposition Collage « L'île au Corail » de l'artiste Simon Rouby. De 13h30 à 15h30, au Parc de la Résidence des gouverneurs, auront lieu plusieurs ateliers animés par le Musée de Mayotte : Moi, le polype, qui suis-je ?, Les prédateurs du corail et Musée virtuel sur le patrimoine marin. Le Parc naturel marin de Mayotte animera également un atelier sur le corail de Mayotte.

Une conférence sera donnée au Parc de la Résidence des gouverneurs, de 16h00 à 18h00, sur le thème de « Quand le corail blanchit ». Elle sera animée par l'artiste Simon Rouby, la biologiste marine Isabel Urbina Barreto, Bacar N'tro et Anabelle Dieribi. À partir de 18h30, une visite guidée des collages de « L'île au Corail », de Simon Rouby, et une projection des photographies sur la résidence des gouverneurs. Dans le cadre de l'opération « La classe, l'œuvre ! », à partir de 19h00, aura lieu une performance poétique « La barrière corallienne de Mayotte », un atelier animé par Bacar N'tro avec la classe de CM1 A de l'école Pamandzi 5. Il y aura aussi une comédie musicale « La légende de Sailé », atelier animé par la compagnie Herecumbe avec la classe de CM1 B de l'école Pamandzi 5.

Cette édition rappelle l'importance de préserver la double barrière de corail qui participe à la beauté et à la renommée de Mayotte. À l'heure actuelle, les récifs coralliens de la planète sont menacés par le dérèglement climatique lié aux activités humaines.

Anthony Maltret

L'exposition « L'île au Corail » présentée ce samedi au Musée de Mayotte

Samedi 18 mai 2024, de 13h30 à 21h30, l'artiste Simon Rouby présentera la restitution de son projet « L'île au Corail » au Musée de Mayotte, à Dzaoudzi, dans le cadre de la 9ème édition de la Nuit européenne des musées, une œuvre qu'il a menée en collaboration avec la biologiste marine Isabel Urbina Barreto. Le programme sera très varié : projections, slam, collages et comédie musicale. Autant d'univers qui permettront de vivre une expérience unique qui « propose de tisser un lien entre les coraux en tant que biotope menacé et Mayotte, en tant que territoire ». L'artiste et la biologiste animeront des ateliers avec des classes de CM de l'école de Pamandzi dans le cadre de l'opération « La Classe, L'Œuvre ». L'œuvre qui sera présentée ce samedi est née en 2022 à la suite de l'appel à projets « L'Art et la Mer » lancé par le Parc naturel marin de Mayotte et la Direction des affaires culturelles de Mayotte. Pour mener à bien ce projet, Simon Rouby et Isabel Urbina Baretto ont plongé dans les eaux du lagon afin de photographier les récifs coralliens les plus emblématiques de l'île. Des photographies qui servent à la réalisation d'images en trois dimensions, une technique appelée : la photogrammétrie. À l'heure où les coraux sont menacés de disparaître, cette exposition s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de prise de conscience de la beauté fragile qu'est le monde sous-marin.

© Simon Rouby

Enseignement

Le lycée des Lumières obtient le label Euroscol

ÉDUCATION : L'EUROPE S'INSCRIT DANS LA DURÉE AU LYCÉE DES LUMIÈRES ET LAISSE ENTREVOIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR SES ÉLÈVES

Le lycée des Lumières de Mamoudzou vient d'obtenir le label Euroscol pour une durée de trois ans. Ce label souligne les efforts de l'établissement scolaire dans sa stratégie de développement à l'international et ouvre de nouvelles perspectives pour mener à bien des projets et offrir à ses élèves de nouveaux horizons

Le lycée des Lumières de Mamoudzou vient d'être labellisé Euroscol, devenant ainsi le premier établissement à obtenir ce label à Mayotte. Euroscol a été créé par le ministère de l'Éducation nationale en 2019 afin d'encourager l'ouverture du système scolaire français sur l'Europe. Il vise à reconnaître et valoriser l'engagement des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat qui s'inscrivent dans une dynamique européenne. Jacques Mikulovic a souligné, au sujet de cette labellisation, que l'académie de Mayotte poursuivait « l'accompagnement à la recherche de l'excellence malgré un contexte parfois complexe... mais le potentiel des équipes et des élèves est bien présent ». Pour obtenir ce label, qui valorise l'engagement du lycée des Lumières sur une période de trois ans, des démarches ont été nécessaires. « Nous avons présenté un dossier qui retrace l'engagement du lycée dans tout ce qui concerne la valorisation des actions menées dans le cadre de l'Europe en matière de coopération et de communication. Toutes les actions que nous avons menées ont répondu au cahier des charges du label Euroscol », explique le proviseur du lycée, Patrick Loval.

En effet, le lycée des Lumières de Mamoudzou s'engage dans l'Europe en proposant diverses options pour ses élèves. L'établissement offre des classes européennes dans les filières générales, professionnelles et technologiques, un Baccalauréat Français International, ainsi que des programmes Erasmus et Erasmus+. Le lycée possède aussi un bureau des relations internationales, « un endroit où les élèves peuvent chercher un séjour linguistique, un partenariat avec une autre école, des informations », précise le proviseur.

Le label Euroscol conforte donc le lycée des Lumières dans les différents projets ou actions déjà mis en place. En plus de souligner les efforts de l'établissement, le label apportera une visibilité internationale, des partenariats parmi les mille établissements labellisés, une meilleure communication et la possibilité de bénéficier plus facilement de crédits pour mener à bien ses projets. Dans le cadre de sa volonté d'internationalisation, le lycée des Lumières travaille actuellement sur un projet de partenariat avec l'Inde dans le domaine du développement durable.

Anthony Maltret

Des ateliers pour les femmes qui souhaitent devenir chef d'entreprise

Se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat n'est jamais simple. Afin d'encourager les femmes à franchir le pas, la BGE de Mayotte organise l'action "Entreprendre pour Elles dans les quartiers prioritaires". Cet événement se déroulera sur plusieurs dates au Tierslieu Angaya, au carrefour de Chiconi. Le 17 mai aura lieu l'atelier Canva pour apprendre à maîtriser cet outil et "savoir présenter synthétiquement son projet en allant à l'essentiel". Le 24 mai, un atelier consacré au financement apportera des informations sur ce qui est finançable et permettra de connaître les acteurs qui financent. Les 28 et 29 mai, un café entrepreneur sera organisé autour de rencontres et de parcours inspirants, et le 9 juin, ce sera speed meeting et immersion.

Ces différents ateliers auront plusieurs enjeux. D'un côté, les femmes qui souhaitent se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat pourront obtenir des informations importantes pour mener à bien leur projet, mais ce seront également des occasions précieuses pour échanger des idées, partager des expériences et établir des liens professionnels. Ces rencontres permettent de sortir de l'isolement souvent ressenti par les créateurs d'entreprise. Le développement économique passe également par toutes ces femmes qui montent leur entreprise et qui deviennent à leur tour des modèles pour toutes les Mahoraises qui souhaitent suivre leur parcours professionnel.

Le fait du jour

Fermeture des écoles des 2 villages de Majicavo

SÉCURITÉ SANITAIRE : LE MAIRE DE KOUNGOU PREND SES RESPONSABILITÉS ET FERMENT CERTAINES ÉCOLES, MAIS LE PROBLÈME RESTE ENTIER

Le maire de Koungou a décidé de fermer les écoles de deux villages après la découverte de quatre cas de choléra. Une mesure prise par précaution face à une situation sanitaire inquiétante

Le maire du Koungou, Assani Saindou Bamcolo, a pris un arrêté pour fermer les écoles primaires et maternelles des villages de Majicavo Koropa et de Majicavo Lamir. En effet, quatre cas de choléra ont été diagnostiqués ces derniers jours. Par ailleurs, un enfant a été pris de vomissements dans l'une des écoles hier et un autre a signalé de très fortes douleurs au ventre.

Par mesure de précaution, le maire a choisi de fermer les établissements scolaires jusqu'à la fin de la semaine, afin de laisser le temps à l'ARS de désinfecter les écoles. Le maire de Koungou se dit prêt à prolonger les arrêtés si nécessaire et à en prendre pour les autres villages en cas de présence d'autres cas de choléra. Le recteur regrette la décision du maire de Koungou : "Avant de décider, il aurait pu en discuter avec nous", explique le recteur. "Nous avons fait des préconisations, notamment sur l'école maternelle Koropa 3. Une matinée de fermeture pour désinfecter était suffisante", complète Jacques Mikolovic. "Ce n'est pas parce que l'école est fermée que les enfants ne seront pas confrontés au choléra."

Du côté du maire de Koungou, la volonté au travers de ses décisions est d'appliquer le principe de précaution, à la fois pour les personnels, les parents et les enfants. D'ailleurs, sur ce thème, les employés communaux de Mtsamboro ne voudraient plus nettoyer les déjections. Une école a été fermée car après un acte de vandalisme, des selles ont été retrouvées dans les parties communes de l'établissement, les employés ont dit non pas d'interventions. L'autre difficulté à laquelle sont confrontées les écoles, ce sont les coupures d'eau inopinées qui sont redevenues extrêmement fréquentes et qui placent les écoles face à un manque d'eau évident, contraignant les directeurs d'établissement à les fermer.

Pour le moment, les enseignants se tiennent unis derrière la direction du rectorat pour maintenir tant bien que mal la scolarité dans une année particulièrement difficile. Pas d'absentéisme particulier après ce retour de vacances, selon le directeur de cabinet du recteur, Benjamin Lazard-Peillon. Une année scolaire qui aura été pour les élèves mahorais une année vraiment difficile entre la crise de l'eau, les barrages et le choléra, impossible dans de telles conditions de faire le tour de toutes les connaissances à acquérir…

Anne-Constance Onghéna

* SPORT

LE CLUB DE NATATION DE PETITE-TERRE DÉTERMINÉ À REPRÉSENTER MAYOTTE

Le club de natation de Petite-Terre se frottera à ses homologues réunionnais en juin.

Mayotte sera représentée à la prochaine compétition de natation de La Réunion, les 8 et 9 juin. Le club de natation de Petite-Terre va se déplacer aux Comores à la prochaine rentrée scolaire, tandis qu'une compétition en nage libre est programmée pour le samedi 15 juin sur la plage des Badamiers à Labattoir.

Malgré les événements qui ont jalonné la fin de 2023 et le début de 2024 (manque d'eau, blocages des routes pendant cinq semaines), le club de natation de Petite-Terre à bon an mal an réussi à poursuivre ses activités. Il a continué ses prises de contacts, en particulier avec le club des Comores dans le cadre d'un gros projet d'une semaine de stage pour les vacances d'avril. Un projet, hélas tombé à l'eau, malgré toute l'organisation matérielle et technique qui avait été mise en place. Le blocage de certaines administrations locales durant cinq semaines n'est pas étranger à ce revers en raison d'un retard cumulé dans la gestion des dossiers. Par conséquent, ce déplacement a été reporté dans le courant de la prochaine rentrée scolaire. Il revêt une certaine importance pour les deux parties en raison de la tenue des Jeux des Iles de l'océan Indien (JIOI) en 2027. Une équipe mahoraise de dix filles et dix garçons va pouvoir affronter leurs homologues de l'archipel voisin pour démontrer son savoir-faire et son expérience en natation et water-polo. *" Nous avons continué à nous entraîner et à faire des petits stages pendant les vacances, avec un maintien de contact avec le comité de natation de La Réunion puisque nous n'en disposons pas d'un ici sur l'île. Nous avons également pu nous expliquer à la fédération française au sujet des problématiques liés aux anciens clubs mahorais "*, explique Alain Baron, dirigeant. Il en résulte un déplacement dans le département voisin des Mascareignes les 8 et 9 juin pour participer à une vraie première compétition de natation pour le club qui s'entraîne sur la plage du Faré à Foungoujou dans des conditions très difficiles eut égard notamment aux conditions climatiques compliquées consécutives aux alizés (qui viennent maintenant du pôle sud) et à la propreté des lieux.

UNE COMPÉTITION LE 15 JUIN

Une compétition de natation sera également organisée le 15 juin sur la plage des Badamiers à Labattoir, en eau libre (500 m, 1.000 m et 2.000 m). *" Pour l'instant, il nous est impossible d'officialiser une compétition en piscine faute d'en disposer une de 25 mètres. Ce choix d'eau libre est dicté par le fait que nous nous entrainons directement en mer, à l'exception des mercredis où nous avons accès à la piscine de l'hôtel Koropa. Ça commence à prendre de l'ampleur, il y a beaucoup de monde intéressé et surtout ça commence à ressembler à de vrais entraînements "*, souligne Alain Baron. Le comité de natation de La Réunion souhaite une multiplication de clubs à travers Mayotte. *" Pour cela, il faudrait des maîtres-nageurs qui devraient à mon sens faire un gros effort de création et de gestion d'un club de natation, ce qui permettrait à Mayotte de passer d'une ligue à un comité de nation pleine et entier reconnu au niveau de la fédération française "*, fait remarquer l'encadrant. Présent sur le sol mahorais depuis quatre ans, le responsable du club de natation de Petite-Terre se dit disposé à rester aussi longtemps que nécessaire sur le territoire, le temps de former des équipes capables d'apporter de bons résultats à Mayotte et de créer de vraies équipes de water-polo. *" J'ai des petits jeunes qui sont en sélection et pour lesquels je fonde beaucoup d'espoirs de résultats pour l'année prochaine à La Réunion "*, annonce-t-il.

SIAK

Première parution : juillet 1999 - Siret 02406197000018 - Édition Somapresse - N° CPPAP : 0927 Y 93207 - Dir. publication : Laurent Canavate - Red. chef : Alexis Duclos - http://flash-infos.somapresse.com

Suivez toute l'actualité
de l'académie sur

ac-mayotte.fr

Cliquez sur l'icône pour
acceder à nos réseaux sociaux

RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité